

Le Rotary Chalon Bourgogne-Niépce récompense un apprenti en chaudronnerie

Jean-Claude Reynaud

Publié le 11 Juin 2021 à 11:32



Il a choisi la voie de l'apprentissage dans la filière chaudronnerie et vient d'être distingué par le Rotary Chalon Bourgogne Niépce.

Depuis 2016 le rotary-club Chalon Bourgogne Niépce attribue un prix à un élève méritant du CFAI 21-71 (Centre de formation d'apprentis de l'industrie de Côte d'Or et de Saône-et-Loire). Après une interruption d'un an, due à la crise sanitaire liée à l'apparition du Covid-19, le club service chalonnais a décerné à nouveau une récompense à un apprenti digne d'éloge.

La remise du prix CFAI s'est déroulée ce mercredi dans les locaux du 75 Grande Rue Saint-Cosme en présence de Jean-Paul Dailloux, past président, représentant Marc Lelédy, président du Rotary Chalon Bourgogne Niépce, Patrice Di Ilio, responsable de la commission « Soutien à l'apprentissage et aide à la formation des jeunes apprentis CFAI » ainsi que celle d'Isabelle Laugerette, secrétaire générale de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) Saône-et-Loire, et Sébastien Ferreau, directeur général du Pôle formation UIMM Bourgogne 21-71.

Sélectionné parmi plusieurs candidats, l'heureux bénéficiaire est Mathis Debowski. Agé de 17 ans le jeune Valloirien (habitant de Saint-Vallier) prépare en alternance un bac pro TCI (technicien en chaudronnerie industrielle) en 3 ans. Il est actuellement en première et il ne veut pas en rester là, puisqu'il souhaiterait par la suite poursuivre avec un BTS. Hésitant encore entre le BTS CRCI (conception et réalisation en chaudronnerie industrielle) et le BTS ATI (assistance technique d'ingénieur).

L'une des trois actions en faveur des jeunes

Premier à prendre la parole, Jean-Paul Dailloux a rappelé que le prix CFAI était l'une des trois actions du club en faveur des jeunes avec le prix CIFA Mercurey et les bourses d'études Jean-François Forestier. Lui succédant, Patrice Di Ilio a indiqué que le prix CFAI avait été institué afin que le domaine de la métallurgie soit désormais reconnu et pour encourager, soutenir, créer un lien, et pourquoi pas aider un jeune ayant choisi la voie de l'apprentissage. Le rotarien nous a confié que l'impétrant avait été choisi pour ses notes mais aussi pour sa motivation, son écoute, son état d'esprit, son savoir-être.

Formateur technique en chaudronnerie, David Guillot, s'est dit fier de Mathis Debowski. « C'est un élève exemplaire, très motivé, ayant toujours envie d'apprendre. Ce prix, il le mérite amplement ». Pdg de Métalliance, entreprise dans laquelle Mathis Debowski apprend en alternance, Jean-Claude Cothenet a souligné que pareille récompense permettait de mettre en lumière les métiers de la chaudronnerie qui ont de l'avenir et qui pourtant n'ont pas bonne presse.

Gabriel-Henri THEULOT